

## Conseil communal de Cugy \_ Séance du jeudi 22 mars 2018

### Intervention de Raphaël Benoit

#### Interpellation:        **Education à la citoyenneté**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Monsieur le Syndic,

Mesdames et Messieurs de la Municipalité,

#### **Argumentaire**

L'implication des concitoyens majeurs dans la vie de la collectivité est un enjeu des modestes localités comme Cugy. Comme l'illustre le dernier rapport du président du Conseil communal au sujet de l'invitation des nouveaux jeunes de 18 ans, le désintérêt pour la chose publique est regrettable. L'implication des jeunes dans la vie locale reste bien souvent cantonné aux sociétés de jeunesse et au club sportifs. Si ceux-ci ont le potentiel de représenter déjà en soi un moyen de développer une attitude citoyenne, il serait néanmoins profitable que les pouvoirs publics soient également accessibles aux jeunes, pour qu'ils en saisissent les enjeux, leur portée et que cela suscite des vocations pour assurer la relève.

L'éducation à la citoyenneté est un des moyens pour interpeller les jeunes et susciter leur intérêt. Cette approche vise à initier les élèves et les mineurs en général aux processus démocratiques. L'école vaudoise, par le programme d'étude romand, devrait proposer des dispositifs scolaires, des activités permettant de travailler ce thème. Hors, sans orientation spécifique sur le thème des pouvoirs politiques et de ses mécanismes; volonté explicitement défendue par la Haute école pédagogique de Lausanne. Dès lors, un manque peut être postulé.

L'éducation à la citoyenneté a également comme finalité de favoriser la cohésion sociale et intergénérationnelle sur notre territoire et apporterait un dynamisme profitable pour l'avenir de notre région.

Conscient que le nombre de jeunes concernés est faible, l'enjeu pour la commune en est d'autant plus grand, car le nombre de représentants politiques est conséquent, proportionnellement à la population.

## Interpellation

La Municipalité est invitée à répondre aux questions suivantes sur le thème de l'éducation à la citoyenneté:

- La Municipalité a-t-elle abordé le Comité directeur de l'ASICE pour aborder le thème de l'éducation de la citoyenneté avec la direction de l'EPS de Cugy et environ. Soit, est-ce que la direction de l'école voit une perspective intéressante à élaborer un projet d'initiation aux processus politique dans le cadre d'un partenariat entre les autorités et l'établissement scolaire?
  - ➔ Si oui, qu'elle est la position/proposition de la direction?
  - ➔ Si non, serait-elle prête à le faire?
    - Si oui, dans quel délai?
    - Si non, pourquoi?
- La Municipalité est-elle prête à étudier différentes pistes pour impliquer les jeunes dans la vie de la collectivité en les initiant et les impliquants dans des processus démocratiques (Conseil des jeunes annuel, invitation sur des thématiques, création d'un espace socio-culturel, etc...)?
  - ➔ Si oui, quel est le calendrier approximatif de la Municipalité?
  - ➔ Si non, pourquoi?



Raphaël Benoit